



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Denis Sassou N'Guesso
dénonce l'inertie
des pays du Nord

À l'occasion d'une table ronde sur le climat, organisée à Paris, dans le cadre du Forum sur la paix, en marge de la commémoration du centenaire de l'Armistice, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a dénoncé le manque d'action de la communauté internationale, notamment les

pays du Nord, principaux pollueurs de la planète. « Dans la lutte contre les changements climatiques, nous constatons que depuis Copenhague jusqu'à aujourd'hui, en passant par Cancun, Durban, Rio+20, on a toujours parlé de cent milliards de dollars par an pour sou-



tenir les pays en développement mais, rien ne se passe », a-t-il rappelé, avant de

noter que ce manque d'action constitue « un obstacle majeur et grave ». [Page 8](#)



PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Martin Fayulu porte-étendard
de l'opposition

À l'unanimité, les leaders de l'opposition en République démocratique du Congo (RDC), réunis le week-end dernier en Suisse, ont porté leur choix sur Martin Fayulu en le désignant comme leur seul et unique candidat à l'élection présidentielle du 23 décembre prochain.

[Page 13](#)

FORUM SUR LA PAIX DE PARIS

Prôner le multilatéralisme comme
socle des relations internationales

Réunis autour du Forum sur la paix de Paris, en marge du centenaire de l'Armistice, des chefs d'Etat et de gouvernement, des représentants d'ONG, des entrepreneurs et des membres de la société civile ont convenu d'œuvrer davantage pour le multilatéralisme en refusant la fascination pour le repli, la

violence et la domination.

Tirant, en effet, les leçons de la Première Guerre mondiale, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, l'un des principaux orateurs du Forum, a mis en garde contre un « engrenage » géopolitique semblable à celui qui avait conduit à cette hécatombe. [Page 9](#)

Arrêt sur image



Léon Bamba remettant son livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale» au président Denis Sassou N'Guesso en présence du chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadéra

[Pages 2 et 8](#)

OUENZÉ

Les handicapés confrontés à
des difficultés socio-médicales

Les personnes vivant avec handicap dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, accusent un certain nombre de besoins, notamment en termes d'aides sociale et médicale, ainsi que de travail, selon une enquête réalisée entre mai et juin derniers par l'ONG italienne, Communauté promotion développement, en partenariat avec le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (Giohac).

« Le projet prévoyait de disposer des données statistiques les plus fiables par catégorie sur les personnes vivant avec handicap à Ouenzé et de les rendre disponibles. Les résultats at-



La présentation des résultats de l'enquête à la mairie de Ouenzé/Adiac

tendus sont finalement atteints », a indiqué le vice-président du Giohac, Philippe Mouyabi.

[Page 6](#)

Éditorial

Réécriture

[Page 2](#)

Editorial

Réécriture

Passionnante à tous égards fut la présentation, hier à Paris, du livre *Le Congo dans la Première Guerre mondiale* dont nous avons parlé ici même à plusieurs reprises ces derniers temps et qui fait l'objet d'un numéro spécial de notre quotidien paru à cette occasion.

Passionnante, d'abord, parce qu'elle s'est déroulée dans le cadre historique de l'Hôtel des Invalides, élevé en plein cœur de la capitale française, qui abrite le prestigieux Musée de l'Armée dont les collections, étalées sur plusieurs siècles, sont uniques au monde et permettent de mieux comprendre l'Histoire, la grande Histoire des siècles passés.

Passionnante, ensuite, parce que deux hommes d'Etat, les présidents Faustin-Archange Touadéra de la Centrafrique et Denis Sassou N'Guesso du Congo y ont participé, écoutant avec attention les explications données par quatre conférenciers, puis échangeant avec les nombreuses personnalités africaines et françaises présentes dans le Salon d'honneur des Invalides.

Passionnante, également, parce qu'elle a levé le voile sur l'un des événements longtemps occulté par les historiens alors même que celui-ci avait marqué, en 1914, le début de la Grande Guerre en Afrique, à savoir la bataille de Mbirou, village situé près de Ouessou, à la frontière entre ce qui était alors le Cameroun allemand et le Moyen-Congo français.

Passionnante, enfin, parce qu'elle a lancé une quête de la vérité, un dialogue, un débat qui ne sont pas près de finir à propos du rôle exact joué par les « tirailleurs » africains dans la conduite des opérations durant ce conflit en France même, mais aussi sur le continent africain en général et en Afrique centrale tout particulièrement.

Ce à quoi nous avons assisté hier à Paris n'est pas autre chose que le début de la réécriture de la Première Guerre mondiale non plus par des historiens européens mais par des historiens africains. Autrement dit un tournant que la publication du livre édité par Les Manguiers à Brazzaville rend d'autant plus irréversible qu'il est voulu, soutenu clairement par la plus haute autorité de l'Etat congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UFD satisfaite de son bilan à mi-parcours

À la faveur de la deuxième session extraordinaire du bureau politique du parti, tenue le 10 novembre à Brazzaville, les membres de cette instance ont fait le point des activités de leur organisation depuis le premier congrès extraordinaire de 2015*.



Les membres du bureau politique de l'UFD

Les membres du bureau politique de l'Union des forces démocratiques (UFD) ont rendu public le point de vue de ce parti sur les derniers développements de l'actualité nationale. Dans son discours de circonstance, le président de ce parti, Josué Rodrigue Nguonimba, a rappelé aux participants le contexte national dans lequel se tenait la réunion, marqué par la crise financière, avant de saluer le retour de la paix dans le Pool suite à la signature, le 23 décembre 2017, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités. Les participants à cette réunion ont examiné également le mou-

vement d'hystérie collective qui a frappé plusieurs élèves des établissements publics. Ils ont conclu que cette situation mérite un diagnostic approfondi par les spécialistes de la santé en vue de déceler les causes réelles avant d'en proposer des remèdes efficaces. Abordant le point sur le livre de Dominique Koukou intitulé «Le Génocide des Laris au Congo», les membres du bureau politique de l'UFD ont traité le contenu de cet ouvrage de trouble fait voulant rejeter l'huile sur le feu pendant que les forces politiques et sociales du Congo sont en train de conjuguer des efforts pour le

retour définitif de la paix dans le Pool. Faisant le point des activités du parti, les membres du bureau politique ont mis un accent particulier sur les dernières élections politiques. Ils se sont dit satisfaits par le fait que l'UFD a obtenu des élus dans les circonscriptions électorales dont ils n'espéraient plus reconquérir avant d'annoncer, sans trop de commentaire, des directives exceptionnelles que le parti a données aux élus. * Le premier congrès extraordinaire s'était tenu du 24 au 26 avril 2015, à Sibiti, dans la Lékoumou.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLELes Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia Service International : Nestor N'Gampoula	(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diao Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Sports : Martin Enyimo Relations publiques : Adrienne Londole Service commercial : Stella Bope Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -	Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto	Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole. Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE) Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service préresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317	eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire NZONZI B. ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél.: 06 700 09 00 / Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	--	---	--	--

ADMINISTRATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE

Les fonctionnaires des parlements des deux Congo en formation à Brazzaville

La session diplomante qu'organise l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 12 au 17 novembre, est une initiative des présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

La formation au profit des fonctionnaires parlementaires du Congo et de la République démocratique du Congo s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et les opérateurs de la Francophonie. Elle a pour objectif de permettre aux participants de renforcer leurs compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leurs fonctions.



Une vue des participants à la formation

Il s'agit également, à travers cette formation qui sera sanctionnée par un diplôme d'université en administration et organisation du travail parlementaire, d'outiller les fonctionnaires parlementaires afin qu'ils arrivent à identi-

fier et coordonner les moyens d'améliorer l'administration et le fonctionnement des institutions parlementaires. Prenant la parole à cette occasion, au nom du secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie,

le député Jacques Krabal, le conseiller à la communication des affaires parlementaires, Philippe Péjo, a souligné l'intérêt de cette session en indiquant que ce type de formation apparaît particulièrement nécessaire dans la mesure où il permet de confronter les expériences, de renforcer les connaissances et de comparer les systèmes institutionnels ainsi que les modes de fonctionnement des parlements et d'optimiser les capacités opérationnelles et rédactionnelles.

« Sans doute, vous n'avez pas tous la même expérience professionnelle, le même vécu institutionnel mais cela ne constitue en rien un obstacle. Au contraire, c'est ce qui fait la richesse et l'ori-

ginalité de ces rencontres et de ces échanges. Vous serez, chers amis, les ambassadeurs de cette formation au sein de vos parlements », a déclaré Philippe Péjo.

Pour sa part, ouvrant les travaux de la session, le premier secrétaire du Sénat, Julien Epola, a exhorté les participants à plus de disponibilité et d'assiduité durant la formation pour que les objectifs fixés soient atteints. « En effet, vous allez recevoir, pendant six jours, des riches enseignements et vous approprier des nouvelles connaissances qui devront être mises au service de nos institutions. Faites de ces enseignements les vôtres », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

PRÉTENDU GÉNOCIDE DES LARIS

Le MCDDI s'insurge contre le repli identitaire

A l'issue de la réunion du bureau exécutif national de leur parti tenue le 12 novembre, à Brazzaville, les membres de cette instance dirigeante se sont dressés contre la malveillance des allégations sur le prétendu «Génocide des Laris au Congo».

Le bureau exécutif national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a indiqué que les affirmations d'un prétendu génocide des Laris visent uniquement à susciter et entretenir le ressentiment, la haine ethnique et le repli identitaire qui sont aujourd'hui contraires aux intérêts du Congo et de toutes ses composantes sans exception. Pour cette instance, l'auteur de cet ouvrage a des velléités de manipuler la population à des fins politiciennes.

En effet, ont affirmé les membres du bureau exécutif national du MCDDI, en se fondant sur la définition du mot génocide,

succession de troubles socio-politiques qui ont endeuillé, meurtri et appauvri ses habitants, particulièrement dans le département du Pool, ces dernières années. Le bureau exécutif national du MCDDI note, avec indignation, que le prétendu génocide des Laris est évoqué au moment où le gouvernement œuvre sur le terrain pour la consolidation de la paix dans le Pool avec le lancement du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants doublé de l'opération de réinstallation de la population dans les localités d'origine.

Les participants à cette réunion ont estimé qu'aucun Congolais n'a le droit de détruire l'équilibre encore fragile du Congo qui est dans une phase de consolidation de la paix dans cette partie du pays. Le bureau exécutif national du MCDDI invite tous les Congolais à tourner le dos au passé sombre et à devenir chacun un artisan de la paix et de la concorde nationale, afin que le Congo se développe har-



Le présidium des travaux

monieusement au profit de tous. Les membres de cette instance dirigeante ont réitéré leur soutien au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

AFFORESTATION

Une opération de planting d'arbres pour sauver la forêt de la Patte-d'oie

Environ mille trois cents plants de quatre espèces d'arbres ont été enfouis, le 12 novembre à Brazzaville, dans la principale zone de la forêt artificielle détruite ces derniers temps.



Le planting d'arbres dans la zone A de la Patte-d'oie

La forêt de la Patte-d'oie est l'un des deux sites de reboisement retenus cette année dans le cadre des opérations de plantation marquant la Journée nationale de l'arbre. L'opération de ce second site a été conduite par la directrice départementale de l'Economie forestière, Huguette Flore Ngokabe.

Les espèces d'Acacias, de Limbas, de Tecks et de Douciers ont été plantées sur une superficie de quelque 1,22 hectare. « La zone A de l'espace est la plus dévastée, notamment derrière l'Ecole nationale d'administration et de magistrature et vers le Palais des congrès. Il y a également des trous à l'intérieur du site. Voilà pourquoi nous avons décidé de reboiser cette forêt », a indiqué Huguette Flore Ngokabe. En effet, créée au début des années 1950, la forêt de la Patte-d'oie constitue le poumon vert de la ville capitale, Brazzaville. Cette aire protégée est l'objet des actes inciviques comme c'est le cas d'un incendie qui a ravagé, en août dernier,

une bonne partie de celle-ci. Le feu était parti d'un site de production de charbon de bois installé au sein de la réserve.

Pour la directrice départementale de l'Economie forestière, il est tout à fait capital de la reconstruire. « La Patte-d'oie nous procure de la santé, de l'oxygène pour le mieux vivre. En plus, elle est indispensable pour la recherche scientifique, parce que des étudiants viennent ici pour les descentes pédagogiques », a-t-elle fait savoir.

Doté d'un parc zoologique, le site était autrefois l'un des plus importants d'Afrique. Durant les conflits armés des années 1997 et 1999 ayant secoué le Congo, des animaux ont été pour la plupart sacrifiés pour nourrir la population. La réserve a servi de centre de transit de nombreuses espèces animales sauvages de l'Afrique équatoriale française, destinées aux ménageries et jardins de la métropole.

Fiacre Kombo



MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-
PHASE DE PREPARATION DU PROJET



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MPSIR/2018/UGP PADEC
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER
L'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE DU PADEC**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance pour la préparation du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Audit financier et comptable du PADEC.

2- L'objectif de l'audit financier et comptable est entre autres de permettre d'exprimer l'expression d'une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

3- Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4- L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Cout (SFQC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7- Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

8- Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser l'audit financier et comptable du PADEC » doivent être envoyées au plus tard le 27 novembre 2018 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 08 novembre 2018

**Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU**

COMMUNIQUÉ

La Société Air Liquide Congo prie l'ensemble de ses clients ayant cessé toute activité ou ne s'étant pas approvisionné chez elle depuis plus de 2 ans à se rapprocher d'elle pour la restitution des emballages encore en leur possession.

Ces clients qui pourraient avoir versé des cautions sur ces bouteilles devront se munir pour le remboursement de leur caution des documents suivants :

- Original du contrat de Dépôt de Garantie Bouteille
 - Original du bon de restitution des emballages
- La Société Air Liquide prie l'ensemble de ces clients de bien vouloir noter que:
- Tous emballages perdus seront facturés au tarif en vigueur
 - Les droits de location sur les emballages non payés seront à régulariser.

Il est enfin porté à la connaissance de l'ensemble des clients qui entrent dans le cadre décrit ci-dessus que passé le délai du Vendredi 26 Novembre 2018, la Société Air Liquide Congo se réserve le droit de prendre toute mesure visant à protéger ses intérêts concernant les emballages non restitués.

La Direction Générale

NÉCROLOGIE

Messieurs Théodore Okoko, Mathieu Ossalé Keke, Stanislas Okassou, Narcisse Ondoli et les enfants Mbongo ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances du village Itagneré à Makoua le décès de son enfant, sœur et mère Alphonsine Mouanobia (Obelo) survenu le 5 novembre 2018 au CHU-B des suites d'une maladie.

La veillée Mortuaire se tient à la rue Lebango n°23 à Nkombo, non loin du CNRTV. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



République du Congo



Royaume du Maroc

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 06-PDAY/2018**

Le 12 Décembre 2018 à 10h30, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion au Siège Social du Crédit du Congo à Brazzaville, sis à l'Avenue Amilcar Cabral, Boite Postale : 2470, Brazzaville, République du Congo, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**LA REALISATION DES PRESTATIONS DE CONTROLE ET
OPTIMISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET CONTROLE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POINT DE DEBARQUEMENT
AMENAGE DE YORO A CONGO BRAZZAVILLE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Crédit du CONGO-Groupe Attijariwafa Bank-
Ou être téléchargé à partir du site du Département de la Pêche Maritime suivant : www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à **deux cent mille FCFA (200 000 Fcfa).**

L'estimation du coût des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage Délégué, est fixée à la somme de **Vingt Quatre Millions Fcfa Hors Taxes (24 000 000 Fcfa HT).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes au Règlement de consultation.

- Les concurrents peuvent :
- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
 - Soit, les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit, les remettre au Président de la Commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le Règlement de consultation.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Le centenaire de la guerre 1914-1918 célébré à Brazzaville

L'événement a donné lieu, dimanche dans la capitale congolaise, au dépôt des gerbes de fleurs devant le monument aux morts, au cimetière du centre-ville.

Le geste a été accompli par le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba; les ambassadeurs de France au Congo, Bertrand Cochery, et d'Allemagne, Klaus Peter Schick. La cérémonie s'est déroulée en présence des présidents des deux chambres du parlement congolais, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba, de plusieurs membres du gouvernement et diplomates accrédités au Congo ainsi que du haut commandement militaire et des invités. Un hommage particulier a été rendu aux combattants du monde libre, en mémoire des hommes qui ont, par centaines, consenti au sacrifice qui leur avait été demandé, il y a cent ans, lors de l'entrée en guerre des



Dépôt de gerbes de fleurs devant le monument aux morts

Guillaume Ondzé

RENCONTRE CITOYENNE

Ninon Pachel Gouamba édifié sur les problèmes de sa circonscription

La population de la quatrième circonscription de Ouenzé, à Brazzaville, a énuméré, le 10 novembre, les maux qui minent ce quartier lors d'un échange patriotique avec son député.

L'échange a porté sur le manque de descentes parlementaires, l'insécurité, l'accès à

damment de sa volonté. En ce qui concerne l'abandon des projets au niveau du quartier,



Ninon Pachel Gouamba face à ses mandants/Adiac

l'eau potable, les mauvaises conditions d'apprentissage dans les établissements scolaires, le non-respect de réalisation des projets fixés par le député, sa non-participation aux veillées mortuaires du quartier ainsi que la non-réalisation de certains projets en faveur des jeunes filles mères et bien d'autres. La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la discussion communautaire, une initiative du député appelée « Tosolola », afin d'identifier les problèmes auxquels sont confrontés les habitants de cette circonscription. L'initiative permet à ces derniers de s'informer des problèmes qui les concernent en vue d'élaborer un document synthèse. Ninon Pachel Gouamba a ouvert sa communication par une prière en recommandant l'échange entre les mains de Dieu. A cet effet, il a rappelé à ses mandants le rôle d'un député avant de les inviter au changement de comportement, en privilégiant l'échange entre eux. Abordant la question sur le manque de descentes parlementaires, le député a expliqué que cela est indénien-

Ninon Pachel Gouamba a indiqué que cela est dû à l'incompréhension des uns et des autres. « Mon rôle est de pouvoir voter des lois, contrôler l'action du gouvernement ainsi que de garder un lien étroit avec la base. Je ne peux m'éloigner de vous parce que je dois connaître vos réflexions me permettant de mieux intervenir à l'Assemblée nationale », a-t-il rappelé. A travers «Tosolola», ce cadre démocratique d'échange citoyen entre les mandants et leur élu, a expliqué le député, l'initiative compte apporter tant soit peu une réponse communautaire aux problèmes identifiés. Notons que Ninon Pachel Gouamba réalise plusieurs actions sociales dans sa circonscription. Parmi celles-ci, la remise des cabines téléphoniques aux jeunes, l'assistance sociale aux personnes en détresse et bien d'autres. Il compte apporter son assistance aux jeunes filles mères dans les tout prochain jours.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Les acteurs de santé appelés à mettre sur pied des stratégies efficaces

Dans un rapport rendu public en prélude à la célébration, le 14 novembre, de la Journée mondiale de lutte contre le diabète, l'Organisation mondiale de la santé a attiré l'attention de la communauté internationale, en général, et des acteurs œuvrant dans le domaine, en particulier, sur l'augmentation du taux des personnes souffrant de la maladie.

Le rapport s'appuie sur les statistiques au niveau mondial, entre 1980 et 2014. Il révèle que le nombre de personnes souffrant de diabète a pratiquement quadruplé, passant de cent huit millions à quatre cent vingt-deux millions de personnes touchées, tandis que la prévalence chez les adultes a doublé pour atteindre 8,5%. « Depuis dix ans, la prévalence du diabète a augmenté plus rapidement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire », indique l'expertise, en insistant sur le fait qu'il est urgent de déployer des efforts multilatéraux pour promouvoir et améliorer la santé humaine et donner accès aux traitements ainsi qu' à l'éducation en matière de santé. Car, c'est dans cette optique que l'Assemblée générale des Nations unies a désigné la date du 14 novembre comme Journée mondiale du diabète, à travers la résolution 61/225, adoptée en 2007. Une résolution qui vise à encourager les États membres à élaborer des politiques nationales de prévention et de traitement du diabète et de prise en charge des malades qui soient compatibles avec le développement durable de leurs systèmes de soins. Ceci, pour atteindre l'objectif de développement durable n°3, notamment pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

« Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de

tous à tous les âges est essentiel pour le développement durable », ajoute le document.

Par ailleurs, parlant de la situation sanitaire au niveau mondial, l'enquête souligne que de nombreuses régions sont actuellement confrontées à de graves risques pour la santé, notamment des taux élevés de mortalité maternelle et néonatale, la propagation de maladies infectieuses et de maladies non transmissibles et une mauvaise santé reproductive. Mais, des progrès sensibles ont été accomplis dans l'accroissement de l'espérance de vie et la réduction de certaines causes majeures de la mortalité infantile et maternelle. Cependant, pour atteindre l'objectif de moins de soixante-dix décès maternels d'ici à 2030, il faudrait, selon ce document, améliorer les soins de santé qualifiés. D'autant plus que pour atteindre l'objectif lié à la réduction d'un tiers d'ici à 2030 des décès prématurés dus à des maladies non transmissibles nécessite également des technologies plus efficaces pour l'utilisation de combustibles propres pendant la cuisson et l'éducation aux risques du tabac.

« De nombreux efforts supplémentaires sont nécessaires pour éliminer complètement un large éventail de maladies et résoudre de nombreux problèmes de santé persistants et émergents. Ceci, en mettant l'accent sur un financement plus efficace des systèmes de santé, l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, un meilleur accès aux professionnels de santé. Des conseils sur les moyens de réduire la pollution ambiante, des progrès significatifs peuvent aussi sauver des vies », conclut le rapport.

Rock Ngassakys

GROUPES DÉFAVORISÉS

Des ONG identifient des problèmes spécifiques des personnes vivant avec handicap

Les résultats de l'enquête réalisée par l'ONG italienne Communauté promotion développement (CPC), en partenariat avec le Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (Giohac), dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, ont été dévoilés le 9 novembre.

Au total, six cent soixante-dix personnes, dont trois cent cinquante-neuf de sexe masculin et trois cent onze de sexe féminin ont été recensées entre les mois de mai et juin derniers. Le but de l'enquête était de pouvoir analyser les besoins et attentes réels de la population ciblée avant de développer des formes de soutien véritablement nécessaires. En effet, selon cette enquête, les besoins des personnes vivant avec handicap dans le cinquième arrondissement se résument, entre autres, en termes d'aides sociale, médicale et de travail. Il s'est avé-



La présentation des résultats de l'enquête à la mairie de Ouenzé/Adiac

ré également la nécessité de fournir des possibilités de formations à cette catégorie de personnes

vulnérables. Le but principal de l'étude correspond à la nécessité d'avoir des données assez fiables

de la population handicapée de cet arrondissement. « Le projet prévoyait de disposer de don-

nées statistiques les plus fiables par catégorie sur les personnes vivant avec handicap à Ouenzé et de les rendre disponibles. Les résultats attendus sont finalement atteints, c'est pour cette raison que nous avons le plaisir de les partager », a indiqué le vice-président du Giohac, Philippe Mouyabi.

Pour rappel, après Bacongo en 2017, le tour était revenu cette année à Ouenzé. Du côté des initiateurs, on ne compte pas s'arrêter là, l'opération s'étendra dans les autres arrondissements de Brazzaville. « D'ici à l'année prochaine, les personnes recensées vont commencer à bénéficier progressivement de l'aide », a annoncé Ilaria Prata de l'ONG italienne, CPC.

Notons que les résultats de cette étude ont été rendus publics en présence du directeur de cabinet de l'administrateur-maire ainsi que des chefs de quartier et de bloc de Ouenzé.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION

L'école inclusive de Kintélé ouvrira ses portes l'année prochaine

Le président de l'association « Viens et vois », Emerson Massa, a annoncé le 9 novembre, la prochaine rentrée scolaire 2019-2020 des mal-voyants et voyants au sein de l'établissement, lors de sa visite en compagnie du vice-président du conseil municipal, vice maire de Kintélé, Bienvenu Martin Okogna, et de bien d'autres responsables.

L'école inclusive est située sur l'avenue du marché de Kintélé, derrière l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. Elle ouvrira ses portes pour un premier temps au cycle primaire. Cet établissement est l'initiative de l'association « Viens et vois », avec le financement de la Mission évangélique braille, basée en Suisse, à hauteur de 193,923 millions de francs CFA. L'organisation non gouvernementale a pour vocation de mettre ensemble les élèves mal-voyants et voyants au sein d'un même établissement, a expliqué Emerson Massa. Il s'engage dans la formation des filles et fils du Congo qui constituent une immense réserve indéniable à la succession des générations présentes. « La création d'une école inclusive est une manière de participer activement au développement éducatif du pays », a-t-il déclaré.

Peu avant la visite de l'établissement à trois niveaux, Nickson Mboussa, maître d'oeuvre, a fait sa présentation. Le bâtiment R+1 présente des caractéristiques architecturales de l'immeuble, de telle sorte que le rez-de-chaussée comprend quatre salles de classe, une salle d'informatique ou cyber café, une cantine scolaire, une cuisine et six toilettes. Le premier niveau est réservé à deux salles de classe, une bibliothèque et une salles d'archives, un bloc administratif, un bureau du président de l'association et un autre de l'équipe dirigeante, une salle de conseil ainsi que six toilettes. Les travaux évoluent et sont à 98% de réalisation, en dépit de quelques retouches au niveau des murs intérieurs.

Le directeur général de la société Engineering construct, Alphonse Mboussa, a formulé le vœu à la mairie de Kintélé d'agrandir l'espace de l'école en vue d'avoir une cour de récréation et un parking selon les normes souhaitées.

Le vice-maire de Kintélé, Bienvenu Martin Okogna, a demandé à l'ONG de déposer une requête en vue d'une descente des équipes techniques compétentes sur le terrain pour donner leur appréciation. « La mairie est en train de réfléchir à l'afflux à Kintélé dans le domaine éducatif, surtout avec l'arrivée de quarante mille étudiants à l'Université, six cent mille élèves dans le domaine technique à Terre école et ceux de cet établissement dont le nombre n'est pas encore connu », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

Les pédagogues s'approprient les «Nouveaux horizons d'Afrique»

Les inspecteurs en charge du cycle d'enseignement primaire et les chefs d'antenne de l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques (Inrap) ont participé, du 7 au 9 novembre à Brazzaville, à l'atelier de formation sur l'utilisation des ouvrages de français et du guide pédagogique des cours préparatoires I et II.

vrages. « L'éducation ne doit plus être seulement l'affaire des pouvoirs publics. Car, nos élèves n'ont parfois pas le seuil suffisant en langue française après deux ans



Anatole Collinet Makosso (au centre) présidant la cérémonie d'ouverture de l'atelier/Adiac

La rencontre visait le maniement des manuels «Nouveaux horizons d'Afrique» CPI et CP II de lecture et guide pédagogique de français du cycle primaire. Ces ouvrages intègrent les activités de révision et d'évaluation ainsi que l'actualité du monde pour transmettre le capital culturel aux apprenants. L'atelier a été animé par les enseignants qui viennent de terminer la refonte d'«Horizon d'Afrique» qui date de 1999, en «Nouveaux horizons d'Afrique», une nouvelle collection de l'Inrap.

« Ces dessins constituent un support plus adapté pour favoriser l'expression des apprenants. La leçon de langage est toujours principalement organisée autour d'un dialogue, c'est une activité que les enseignants pratiquent dans leurs classes. Plusieurs

rubriques ajoutées dans ces manuels correspondent aux activités simples et efficaces », a commenté Augustin Nombo, directeur général de l'Inrap. La nouvelle collection des cours préparatoires I et II est composée d'un livre de l'élève de cent douze pages, un livret d'activités de quatre-vingt-seize pages ainsi qu'un guide pédagogique détaillé de cent soixante pages. Bien illustrés par les dessins en couleurs, lisibles et précis, ces manuels sont également adaptés aux méthodes actualisées de l'enseignement. Les «Nouveaux horizons d'Afrique» CPI et CPII ont également attiré l'attention du ministre Anatole Collinet Makosso, en charge de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui, d'ailleurs, a félicité les concepteurs de ces ou-

vrages. « L'éducation ne doit plus être seulement l'affaire des pouvoirs publics. Car, nos élèves n'ont parfois pas le seuil suffisant en langue française après deux ans de scolarité du primaire. La recherche et l'action pédagogique réalisées à l'Inrap ont permis d'élaborer de nouvelles activités faciles à mettre en œuvre pour cibler et fixer le vocabulaire utile pour l'apprentissage de la lecture », a estimé le ministre Anatole Collinet Makosso.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rappelé également aux inspecteurs les fonctions didactiques, culturelles, pédagogiques de ces ouvrages et demandé aux enseignants d'en faire bon usage en s'appropriant la méthodologie, « afin de conduire au mieux l'action pédagogique (...) car aucune éducation scolaire ne peut être garantie sans manuel scolaire. Aidez les familles à acquérir ces manuels... ».

Fortuné Ibara

GOUVERNANCE INTERNET

La France tente de relancer les négociations

La démarche, amorcée le 12 novembre, pour un code de conduite international en la matière, va permettre de présenter un « appel de Paris pour la confiance et la sécurité du cyberspace ».

L'appel de la capitale française, signé par plusieurs centaines de gouvernements et d'acteurs de l'internet, sera présenté par le président de la République, Emmanuel Macron, dans un discours à l'Unesco, à l'ouverture du Forum pour la gouvernance d'internet, en présence du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Le nombre exact des signataires et leurs noms devaient être dévoilés hier dans la journée. Ni la Chine ni la Russie, ni le gouvernement fédéral américain ne devraient figurer parmi les signataires. Mais une « une majorité » d'Etats européens l'avait déjà paraphé, ainsi qu'une « masse critique » d'acteurs américains, a indiqué l'Elysée.

Le géant américain Microsoft et l'Internet society, une ONG qui défend un internet fiable et ouvert à tous, ont tous les deux indiqué avoir signé le texte. L'appel vise à relancer des discussions sur un code international de bonne conduite sur internet. Celles-ci sont au point mort depuis 2017, lorsqu'un groupe d'experts mis en place à l'ONU s'est séparé sur un constat d'échec, du fait des divergences entre les grandes puissances de la planète. Dans l'appel, rendu public hier même par l'Elysée, les signataires « réaffirment » leur « soutien à un cyberspace ouvert, sûr, stable accessible et pacifique ». « Nous nous déclarons résolus à agir de concert » pour empêcher les cyberactivités malveillantes « qui causent des dommages importants, sans discernement ou systémiques », indique également le manifeste. De même, les signataires s'engagent à développer les capacités pour « empêcher des

acteurs étrangers de perturber des processus électoraux ». Ils promettent aussi d'empêcher des acteurs privés de répliquer aux attaques informatiques par d'autres attaques informatiques, au risque de provoquer un embrasement général. « Cet appel de Paris est un vrai tournant dans la façon d'affronter les problèmes de cybersécurité dans le monde », a souligné Brad Smith, président de Microsoft, à Paris, lors d'une rencontre le 11 novembre avec des journalistes. « Le seul moyen de protéger la cybersécurité dans l'avenir est que tout le monde travaille ensemble, les gouvernements, le secteur des technologies et la société civile », a-t-il estimé. Les dernières années ont provoqué une vraie prise de conscience sur les dangers pesant sur le réseau mondial. En 2017, « il y a eu près d'un milliard de personnes victimes de cyberattaques, les deux principales étant WannaCry et NotPetya, qui émanaient d'Etats », a rap-

pelé Brad Smith. La Corée du Nord est généralement considérée comme étant à l'origine de Wannacry, tandis que NotPetya est attribuée par beaucoup d'experts à la Russie. Mais ces deux attaques ont vraisemblablement utilisé, entre autres, du code volé ... à la NSA, la grande agence de renseignement électronique américaine, qui produit aussi des cyber-armes. Par ailleurs, « nous voyons depuis 2016 des attaques utilisant les technologies de l'information pour tenter d'ébranler les processus démocratiques d'autres pays », a également rappelé Brad Smith. L'Elysée souligne, de son côté, qu'il est temps « d'inventer un mode d'organisation » du réseau mondial qui repose pour l'essentiel sur la coopération d'acteurs privés. « C'est un espace géré mais non gouverné », a regretté un conseiller d'Emmanuel Macron, en pointant le risque de voir l'internet « libre, ouvert et sûr » accéder bientôt

au rang des paradis perdus. L'appel de Paris doit être l'un des moments forts de la réunion annuelle du Forum de la gouvernance internet qui réunit plusieurs milliers de participants cette semaine. La France souhaite que le Forum de la gouvernance internet, qui regroupe acteurs étatiques et non-étatiques, organise dans les mois à venir la mise en musique de l'appel de Paris. D'autres questions numériques seront également discutées cette semaine dans la capitale française. Emmanuel Macron a accueilli hier, pour un déjeuner à l'Elysée, des dizaines de représentants du monde de l'internet qui débattront notamment des possibilités qu'offre le numérique pour renouveler le débat public et la démocratie. Cette thématique des « govtech » et autre « civtech » est également au centre d'une conférence à l'Hôtel de ville de Paris.

Nestor N'Gampoula
et l'AFP

CENTRAFRIQUE

Les autorités s'engagent à lutter contre l'impunité

Les dirigeants du pays ont réitéré leur volonté à l'occasion de la 31e session de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'Homme qui se tient jusqu'au 16 novembre à Genève, en Suisse.

Relevant la particularité des crises à répétition en Centrafrique, le représentant permanent de ce pays auprès de l'ONU, Léopold Ismaël Samba, a noté « la recrudescence de graves crimes et de violations massives des droits de l'Homme par des groupes armés, essentiellement à l'encontre de la population la plus vulnérable ». Il a souligné que si le nombre des victimes du conflit en République centrafricaine (RCA) s'est chiffré en milliers de morts, de déplacés internes et de réfugiés, c'est surtout du fait de « l'absence de l'autorité de l'Etat et notamment judiciaire dans les zones contrôlées par les mouvements rebelles ». L'ambassadeur a rappelé les mesures prises dès le retour à la légalité constitutionnelle par les autorités centrafricaines. « Le gouvernement s'est aussitôt engagé à lutter contre cette intolérable et inacceptable impunité », a déclaré Léopold Ismaël Samba, ajoutant que Bangui insiste pour que les auteurs de ces crimes soient soumis à des procès justes et équitables. Ce qui permettra, d'après le diplomate, de rendre justice aux victimes de toutes ces atrocités et autres crimes mais aussi de prévenir la commission de nouveaux crimes et surtout permettre d'envisager sereinement

la réconciliation nationale tant souhaitée par le peuple. « Faire justice pour les crimes graves est la condition sine qua non pour une paix durable et une réconciliation véritable en Centrafrique », t-il ajouté. Les dirigeants centrafricains se sont une nouvelle fois engagés à lutter contre l'impunité puisque dans un rapport établi par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, des ONG avaient signalé, depuis 2013, que des groupes armés, en particulier les milices ex-Séléka et antibalaka, ont continué de procéder à des exécutions extrajudiciaires. Elles relevaient aussi que les éléments armés continuaient à commettre des atrocités contre la population dans le nord-est, le nord-ouest et le centre du pays. Cette situation avait conduit les services de la Haut-Commissaire, Michelle Bachelet, à exprimer leur préoccupation, notamment du fait des discours haineux et de l'incitation à la violence fondés sur la religion, tenus par les groupes rivaux à travers le pays. Dans son combat contre l'impunité, la Centrafrique a mis en avant l'opérationnalisation de la Cour pénale spéciale qui s'est matérialisée dès 2017 par la nomination de magistrats internationaux et de cinq nationaux. La session inaugurale de cette cour, qui avait eu lieu le 22 octobre dernier, consacre son installation effective et le lancement officiel de ses activités judiciaires vers l'objectif zéro impunité dans le pays,

selon le diplomate centrafricain. S'agissant de la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation réintégration et rapatriement, Léopold Ismaël Samba a dit que quatorze groupes y ont déjà adhéré dès le lancement du projet pilote le 30 août 2017. Une liste de quatre cent quatre-vingts ex-combattants a été proposée par ces groupes armés. Sur ce nombre, deux cent quarante ont été retenus pour être intégrés dans les Forces armées centrafricaines. Pour garantir définitivement le retour de la paix et la sécurité, la RCA estime qu'il faut impérativement restaurer un véritable Etat de droit. « Nous ne sommes pas loin de cet objectif, à condition que la communauté internationale maintienne son soutien indispensable aux efforts du gouvernement », a assuré le diplomate. Les ambassadeurs de sept pays (Portugal, Liechtenstein, Belgique, Slovénie, Royaume-Uni, Allemagne et Suède) ont exprimé leurs préoccupations, entre autres, sur des violences faites aux femmes, l'abolition de la peine de mort et la restauration de l'Etat dans certaines préfectures centrafricaines. Notons que si tous les préfets sont désormais installés, le rétablissement de l'autorité de l'Etat n'est pas encore effectif en RCA. Il passe inévitablement par le redéploiement des magistrats, des forces de défense et de sécurité dans leur zone de juridiction respective.

N.N'G.

CONFÉRENCE DE PALERME SUR LA LIBYE

Une occasion de plus pour redynamiser le processus de paix

La rencontre qui s'est ouverte, le 12 novembre, intervient après celle de mai dernier, à Paris, qui avait abouti à un accord sur la date du 10 décembre pour la tenue des élections nationales dans le pays.

Le processus électoral a été retardé et devrait finalement démarrer au printemps 2019. Mais l'incertitude plane sur la présence du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays. Cette nouvelle conférence reste fragilisée. Le maréchal Khalifa Haftar aurait refusé d'y participer, faisant durer le suspense. Le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte, se serait rendu, le 11 novembre, à Benghazi, pour le rencontrer. La conférence de Palerme est minée par les tensions entre factions libyennes. Le président du Conseil présidentiel, Fayez Al-Sarraj, souhaite qu'elle débouche sur «une vision commune vis-à-vis du dossier libyen», soulignant «la nécessité d'unifier les positions» de Paris et Rome. Pour Giuseppe Conte, « la conférence de Palerme est un pas fondamental dans l'objectif de la stabilisation de la Libye et pour la sécurité de toute la Méditerranée». Le numéro 3 américain, David Hale, a pour sa part déclaré: «Nous soutenons les élections le plus tôt possible mais des délais artificiels et un processus précipité seraient contre-productifs». Un avis partagé par l'envoyé spécial des Nations unies, Ghassan Salamé. Il a indiqué qu'une conférence nationale devrait se tenir début 2019, enterrant de facto la perspective d'élections avant la fin de l'année. Seront présents à cette conférence organisée en collaboration avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye, l'envoyé spécial de l'ONU, Ghassan Salamé, et des représentants de plus d'une vingtaine de pays voisins et partenaires de la Libye.

N.N'G.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Denis Sassou N'Guesso dénonce l'inertie des pays du Nord

A l'occasion d'une table ronde sur le climat, organisée à Paris, dans le cadre du forum sur la paix, en marge de la commémoration du centenaire de l'Armistice, le chef de l'Etat congolais a déploré le manque d'action de la communauté internationale, notamment les pays développés, principaux pollueurs de la planète.

« Dans la lutte contre les changements climatiques, nous constatons que depuis Copenhague jusqu'à aujourd'hui, en passant par Cancun, Durban,

relever que ce manque d'action constitue « un obstacle majeur et grave ».

Insistant sur cette question du financement de la lutte contre les changements climatiques, devant le parterre de responsables du monde et d'ONG, le chef de l'Etat congolais a fait observer le manque de volonté des pays occidentaux.

Ainsi, face à ce qu'il a qualifié d'inertie, Denis Sassou N'Guesso a plaidé pour l'engagement des Etats du



Le président Denis Sassou N'Guesso intervenant lors de la table ronde sur les changements climatiques, (La Villette, près de Paris, le 11 novembre 2018) DR

« Nous devons tous agir pour maîtriser ce phénomène »

Rio+20, on a toujours parlé de cent milliards de dollars par an pour soutenir les pays en développement mais, rien ne se passe », a rappelé le président Denis Sassou N'Guesso, avant de

monde à soutenir le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qu'il a initié, lors de la COP22 à Marrakech, au Maroc.

« Nous disons qu'il y a le Bassin du Congo. Il y a le projet du Fonds bleu. Nous demandons à la commu-

nauté internationale de regarder ce projet, parce qu'il contribuera à la protection de deux cent vingt millions d'hectares de forêt et contribuera au développement durable dans cette partie de l'Afrique », a-t-il précisé.

Evoquant, par ailleurs, la paix et la justice, deux sujets

indispensables dans le développement des nations, il a interpellé la communauté mondiale sur le flux migratoire qui touche particulièrement le continent africain. « Nous devons tous agir pour maîtriser ce phénomène », a-t-il conclu. Ouvrant pour sa part le forum, le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, a rappelé aux dirigeants présents à la rencontre de Paris que les changements climatiques constituaient un des défis majeurs auquel le monde fait face aujourd'hui. Pourtant, a-t-il relativisé, les pays occidentaux ne semblent pas lier leurs paroles aux actes.

La Rédaction

PARIS

Conférence de présentation officielle du livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale»

Le Paris de l'Histoire de la guerre de 1914-1918 avait rendez-vous au prestigieux Salon d'honneur des Invalides, en présence de plusieurs personnalités diplomatiques, du haut commandement des armées, rehaussée par les chefs d'Etat du Congo, Denis Sassou N'Guesso, et de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadera.

Le 12 novembre, au lendemain des commémorations du 100e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre célébrées à Paris devant une assemblée de soixante-dix chefs d'Etat et de gouvernement de tous les continents, l'hôtel des Invalides a accueilli une conférence de présentation du livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale», en guise de rappel historique sur le rôle que joua le Congo dans les hostilités de la Guerre mondiale de 1914-1918.

Introduit par Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France, ce rendez-vous avec l'Histoire, durant trois quarts d'heure, a été animé par quatre voix : Léon Bemba, auteur du livre paru aux éditions les Manguiers, support de la conférence; Christian Eboulé, journaliste à TV5 Monde; le lieutenant-colonel Christophe Bertrand, conservateur au Musée des Invalides de Saint-Chamas et



La présentation du livre «Le Congo dans la Première Guerre mondiale»

Eric Deroo, modérateur.

Le sujet de la Première Guerre mondiale implique à la fois le vieux continent et l'Afrique. Sur le sol africain, se jouèrent des batailles décisives qui permirent à la France et à ses alliés d'imposer la paix à ceux qui s'efforçaient à la détruire. En tant qu'historien, Léon Bemba s'est lancé dans une besogne de reconstitution de la bataille du 22 août 1914, dans le village de Mbirou, près de Ouesso, au Congo. Cette bataille permit à la France de repousser les Allemands qui tentaient de s'emparer du Moyen-Congo dans le

but de désenclaver le Cameroun. Cet ouvrage a permis de réparer un oubli en mettant au grand jour un épisode jusqu'alors quasi méconnu de ce qui fut « une histoire commune », a estimé Léon Bemba. « Je m'interroge sur le manque de traces écrites dans les manuels de référence sur cette période », a relevé le professeur de l'Université Marien-Ngouabi. Pour Christian Eboulé, le manque d'extension de la cartographie connue à ce jour des hostilités de cette époque s'explique par deux raisons. « La première, le manque d'incitation dans les programmes universitaires », a-t-il dit, ajoutant : «

Il semble aussi qu'il faille déplorer le désintéressement des Etats africains pour cette histoire ».

Le lieutenant-colonel Christophe Bertrand a admis volontiers que plusieurs aspects de la guerre de 1914-1918 sont encore méconnus du grand public. En tant que conservateur du Musée des Invalides, l'Afrique est omniprésente dans la mémoire commune. « Le Musée mènera en 2020 des travaux pour réparer cet oubli de la cartographie exacte de la guerre de 1914-1918 », a-t-il confié.

La guerre de 1914-1918 a encore des aspects qui méritent d'être connus. Par exemple, alors que

les conflits cessent en Europe de l'ouest le 11 novembre 1918, la guerre se poursuit à l'est et au Proche-Orient jusqu'en 1923.

A l'unanimité de tous les conférenciers, il est apparu que la recherche de la visibilité ne doit pas ausculter les difficultés de l'époque de l'Afrique équatoriale française entre colonisé et colonisateur. Le livre, écrit par un historien congolais, constitue un regard posé sur ce phénomène complexe. Au quotidien, il s'agit de s'approprier cette histoire, « notre histoire commune née par des liens de sang », « de l'enseigner au Congo et en France », « un engagement pour aider nos générations futures », a conclu Léon Bemba. Deux livres ont été dédiés aux chefs d'Etat.

Rodolphe Adada, clôturant la présentation-conférence, a rappelé que « la solidarité humaine implique que nous nous intéressions à la question de justice, de solidarité entre les hommes, d'égalité : la paix est toujours à construire ».

Un rappel sous les yeux et les oreilles bienveillants de personnalités telles que Général Christian Baptiste, Pierre-André Wiltzer, Charles Millon, Motse Akanati, Gervais Loembe, Yamina Benguigui...

**Camille Delourme
et Marie Alfred Ngoma**

LE FORUM SUR LA PAIX

Une occasion pour la France de s'imposer sur la scène internationale

À la Grande halle de la Villette, dans l'est parisien, les chefs d'Etat et de gouvernement, les représentants d'ONG, les entrepreneurs et les membres de la société civile ont débattu sur la gouvernance mondiale et le multilatéralisme, socle idéologique des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le président français, Emmanuel Macron, était accompagné de la chancelière allemande, Angela Merkel, et du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Dans son allocution, Emmanuel Macron a expliqué que le forum de Paris pour la paix a pour vocation chaque année de réunir les uns et les autres en vue de promouvoir des actions concrètes, pour que ce travail de paix avance un peu plus chaque année. Il a également présenté un «appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace», invitant ses pairs à refuser «la fascination pour le repli, la violence et la domination». «La paix est loin d'être une évidence et il faut que nous nous battions pour elle», a pour sa part admis Angela Merkel. Elle a mis en garde contre «un nationalisme à œillères» et s'est inquiétée «qu'on recommence à agir comme si l'on pouvait purement et simplement ignorer nos relations et nos engagements réciproques». Antonio Guterres, lui, a mis en garde contre un «engrenage»

géopolitique semblable à celui qui mena à la Première Guerre mondiale et à celle des années 1930. Les acteurs de la gouvernance mondiale ont commencé à échanger autour de la paix et de la sécurité, de l'environnement, du développement, des nouvelles technologies et de l'économie inclusive. Cent vingt projets émanant de quarante-deux pays et dix organisations internationales ont été sélectionnés. Ce forum qui se tient qu 11 au 13 novembre vient clore les hommages du centenaire de l'armistice de 1918. L'Afrique a été le deuxième continent le plus représenté, après l'Europe, à la Villette, à Paris, dont les présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso; sénégalais, Macky Sall; ivoirien, Alassane Ouattara; malien, Ibrahim Boubacar Keïta; tchadien, Idriss Déby; rwandais, Paul Kagame; togolais, Faure Gnassingbé; nigérien, Mahamadou Issoufou, etc. L'idée de ce forum est de remettre le dialogue au cœur de la diplomatie pour un ordre mondial plus apaisé. C'est surtout l'occasion, pour la France, de s'imposer sur la scène internationale alors qu'elle célébrera, en décembre, le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et assumera, dès janvier 2019, la présidence du G7. Inscrit dans la durée, ce rendez-vous de la gouvernance mondiale se réunira en 2019, en marge des festivités du 14 juillet.

Noël Ndong

5^E FORUM DE DAKAR

Florence Parly plaide en faveur de l'initiative des nations africaines

La capitale sénégalaise a accueilli la rencontre le 5 novembre. Y participaient, les politiques, les militaires, les acteurs du développement et les chercheurs pour débattre librement autour de la construction de la paix.

Le thème de la cinquième édition était « Enjeux de développement et de stabilities durables ». À cette occasion, la ministre française des Armées s'est exprimée sur la conquête de la paix au cœur du continent africain. Pour Florence Parly, «Sécurité et développement sont les deux faces d'une même pièce, les deux ensembles sur lesquels nous devons agir par tous moyens pour créer les conditions d'une paix durable». Il a été question de l'instabilité en Afrique, de la piraterie et de la pêche illégale dans les eaux du golfe de Guinée, pendant que la population est affamée, de l'épidémie d'Ebola, du conflit

armé en République démocratique du Congo qui empêche l'intervention d'opérations humanitaires. Deux modèles de paix ont été développés. Le premier a été l'investissement de la France dans l'opération Barkhane et de la force conjointe G5 Sahel opérationnelle. Il «manque un appui ferme de la communauté internationale», a regretté Florence Parly. Le second modèle concerne les opérations de maintien de la paix menées par l'ONU qui « n'ont pas le mandat suffisant pour prendre des risques et contrer pleinement les menaces», a expliqué la ministre française, avant de conclure: «Ces deux modèles ne se complètent pas, pas assez en tout cas». Pour faire face à ces insuffisances, Florence Parly a plaidé en faveur de l'initiative des nations africaines, notamment la Côte d'Ivoire, en vue de la création d'un nouveau mo-

GABON

L'état de santé du président Ali Bongo s'est sensiblement amélioré

Les assurances sont du porte-parole de la présidence de la République, Ike Ngouoni Aila Oyouomi, qui donnait, le 11 novembre, les conclusions du dernier bilan médical du chef de l'Etat.

Les nouvelles en provenance du King Faysal Hospital de Riyad, en Arabie saoudite, où le président Ali Bongo Ondimba est hospitalisé depuis le 24 octobre dernier, à la suite d'une «fatigue sévère», sont plutôt rassurantes. Selon son dernier bilan médical communiqué à la presse par le porte-parole de la présidence de la République, le chef de l'Etat va de mieux en mieux. «L'état de santé de son Excellence, M. Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, s'est très sensiblement amélioré. Cette évolution positive s'est nettement accélérée ces tout derniers jours. Aujourd'hui, le président de la République est dans une phase de recouvrement de la plénitude de ses facultés physiques», a assuré Ike Ngouoni Aila Oyouomi. S'appuyant sur la conclusion du dernier bulletin médical, l'orateur a fait savoir que «le mercredi 24 octobre 2018, en fin d'après-midi, alors que le président de la République se trouvait à son hôtel à Riyad, en Arabie saoudite, celui-ci a été pris de malaise et vertiges persistants. Après examen de sa situation par son médecin personnel, son Excellence, Monsieur le président de la République, a été immédiatement transporté au King Faysal Hospital de Riyad pour une prise



en charge appropriée et des examens approfondis». Le porte-parole de la présidence gabonaise a poursuivi: « Les premières explorations ont permis de constater un saignement justifiant une prise en charge médico-chirurgicale en secteur hautement spécialisé où le président de la République a subi des soins de supports appropriés et approfondis ayant permis à ce jour d'améliorer de façon significative son état général et ainsi, d'alléger le protocole de soins ». Pour l'équipe médicale, citée par Ike Ngouoni Aila Oyouomi, « son Excellence, Monsieur le président de la République, amorce donc progressivement une phase de récupération physique très encourageante». Selon le porte-parole de la présidence, Ali Bongo Ondimba continue d'exercer ses fonctions. « Les institutions de notre République fonctionnent donc aujourd'hui parfaitement dans le strict respect de la Constitution

», a-t-il conclu. La veille, une source proche de la présidence gabonaise révélait que le président Ali Bongo Ondimba avait été victime d'un mini-AVC aggravé par de l'hypertension, mais qu'il allait mieux. Selon l'article 13 de la Constitution gabonaise, « en cas de vacance de la présidence de la République pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement définitif de son titulaire », constaté par la Cour constitutionnelle, c'est au président du Sénat qu'il revient d'assumer provisoirement ces fonctions. Le président Ali Bongo Ondimba n'a donc pas assisté, le 11 novembre à Paris, aux cérémonies du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Il y a été représenté par son ministre des Affaires étrangères, Régis Immongault, selon le porte-parole de la présidence de la République. Au Gabon, l'absence d'informations et d'images sur l'état de santé du président alimentait l'inquiétude et les rumeurs.

Yvette Reine Nzaba



Florence Parly, à Dakar, avec les présidents sénégalais et gambien, Macky Sall et Adama Barrow (SEYLOU/AFP)

dèle d'opérations africaines de paix, à travers une coopération entre les nations africaines et les Nations unies. Le secrétaire général de l'ONU a

engagé une réforme du maintien de la paix afin d'apporter une réponse adaptée aux conflits et aux besoins des pays meurtris, en prenant soin

d'intégrer un multilatéralisme international dans le traitement des crises africaines.

N.Nd.

LE PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2018-2022

(MWETI NA BISO)



Dans le cadre de la vulgarisation du plan national de développement (PND 2018-2022), le ministère du plan, de la statistique et de l’intégration régionale, vous offre l’accès au téléchargement libre sur le site officiel du PND : www.pnd.plan.gouv.cg.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D’INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SIEGE DE L’UNCP ET LES ADPS DU PDAC

N°017 C/PDAC/2018

Le Gouvernement de la République du Congo et l’Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d’un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d’Appui au Développement de l’Agriculture Commerciale (PDAC). Ce Projet a été approuvé par le Conseil d’Administration de la Banque mondiale, le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du siège de l’Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) et des Antennes Départementales de Planification et de Suivi (ADPS) du PDAC.

Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d’exécuter la mission de contrôle et de surveillance des travaux de réhabilitation du siège de l’UNCP et des ADPS du PDAC

Désignation du site

Siège UNCP-PDAC
ADPS Pointe-Noire
ADPS Nkayi
ADPS Kinkala
ADPS Ngo
ADPS Ouessou

Département

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
BOUENZA
POOL
PLATEAUX
SANGHA

Le Consultant devra avoir :
a. un diplôme de niveau BAC+2 au moins, en Génie-civil, Génie-rural, Travaux publics ou équivalent ;

b. une expérience d’au moins 5 ans dans le contrôle et/ou la surveillance des travaux de construction ou travaux publics ;

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- a. un curriculum vitae ;
- b. une copie du diplôme ;
- c. des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 26 novembre 2018, à l’Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/ Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

FAIT À BRAZZAVILLE, LE

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

ISIDORE ONDOKI

MUSIQUE

Le reggaeman Man Aleyah et son groupe face au public ponténégrin

Le groupe Les Hérauts tisse actuellement des liens solides avec de grands artistes nationaux et internationaux et sortira de sa réserve, le 20 de ce mois, à Pointe-Noire, pour montrer aux mélomanes ce qu'il a longtemps préparé secrètement.

Depuis son retour au pays après un long séjour au Cameroun, Man Aleyah et son groupe Les hérauts ont opté pour un long maquis, en faisant quelques rares apparitions, notamment lors de la Journée internationale des droits de l'enfant célébrée en 2016, à l'oratoire Madre Morano de Mpaka, à Pointe-Noire.

Créé le 12 avril 2013 à Brazzaville par Man Aleyah, Man Gio et Man Coach, le groupe Les Hérauts est une branche musicale inhérente à l'association culturelle Les Hérauts, dont la plupart des membres sont les fruits de God's inspiration (groupe de reggae fondé par quelques étudiants congolais qui a existé dans les années 2000). Basé à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, le groupe Les Hérauts est une nouvelle vague de la musique consciente et éducative au Congo. Avec pour objectifs, pérenniser la musique reggae ; participer à l'éducation des enfants en promouvant leurs droits. Le groupe milite aussi pour le bien-être des enfants qui



Le reggaeman Man Aleyah

se voient privés de leurs droits dans un monde conquis par l'incivisme, l'obscurantisme et la menace du changement climatique, dans le souci d'interpeller l'humanité à prendre conscience face à ce déluge qui se mijote, formé par les larmes d'enfants dans les quatre coins du monde et qui se joindront bientôt pour constituer un fleuve où se verra engloutir tant d'avenirs radieux. Le groupe Les Hérauts a mis dans les bacs à disque un opus intitulé «Plaidoyer», influencé par des sonorités afro urbaines grâce à l'expérience de son leader, Man Aleyah, acquise lors de son séjour au Cameroun en 2015- 2016. Cet album qui a connu son enregistrement en début 2015, à Brazzaville, après un détour en

France, a été finalement mixé et masterisé à partir de mars 2015 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Il compte actuellement quatre clips, deux chaînes YouTube et bénéficie d'une large diffusion médiatique à Pointe-Noire et dans certains médias étrangers. Ce groupe se produit sous son propre label (Hérauts Music). « Ma particularité c'est d'apporter mon expérience de vie d'orphelin de guerre au reste des enfants dans le désespoir. En dehors de ma musique, j'encadre les enfants en chants scolaires éducatifs et je n'ai qu'un rêve, celui de voir une Afrique où les générations futures changeront le décor de leur beau continent languissant », a déclaré le reggaeman.

Bruno Okokana

CINÉMATOGRAPHIE

Les travaux de construction de la salle Canal plus Olympia exécutés à 70%

Une délégation conjointe Hôtel de ville de Brazzaville et la filiale Vivendi du groupe Bolloré, conduite par André Ampali Ebongo, directeur de cabinet du maire, a effectué, le 9 novembre au quartier Poto-Poto, une descente au site ex-Luna Park pour constater l'état d'avancement du chantier.

Située au rond-point de la commune de Poto-Poto, la salle de cinéma et de spectacle Canal plus Olympia Afrique est un espace de trois cents places assises pour la salle de cinéma et un podium de près de six mille places debout à l'extérieur.

L'objectif de la filiale Vivendi du groupe Bolloré est de redonner aux Brazzavillois, d'un côté, l'envie de la distraction à travers le cinéma et le spectacle dont les travaux de réalisation sont estimés à soixante dix pour cent, et de l'autre, l'image d'une ville créative. « Nous sommes à près de soixante-dix pour cent. Les grands œuvres sont réalisés et

nous sommes sur les seconds œuvres. Il nous reste l'installation des sièges et des écrans, un espace de rafraîchissement lors des concerts. Il y a eu un retard pour la finalisation de ce chantier dû aux conditions pluviométriques mais nous allons le livrer le 5 décembre prochain. Nous avons coulé les branches et les semelles filantes avec un béton de deux cent cinquante kilogrammes par mètre cube ainsi que les enduits », a déclaré Ghyslain Ndomba, responsable de la mission de contrôle. Pour sa part, la directrice du projet Vivendi, Christine Pigeryre, s'est félicitée de cette œuvre d'art. « La filiale Vivendi est ravie de construire un réseau de salles de cinéma en Afrique pour ramener l'art cinématographique auprès des communautés », a-t-elle déclaré. Signalons que trois salles de cinéma et de spectacle Canal plus Olympia sont en construction au Congo, notamment à Oyo, Brazzaville et Pointe-Noire.

Fortuné Ibara

COMMUNIQUÉ

L'ambassade de la Fédération de la Russie en République du Congo a le plaisir d'informer les visiteurs qu'à partir de 9 novembre a.c. l'entrée de la section consulaire de l'ambassade sera située de côté du port fluvial «Beach» sur l'avenue Albert 1^{er}. Heures de travail restent sans changement : lundi, mercredi, vendredi de 09:00 à 11:00. Pour toutes les questions, veuillez contacter l'ambassade au 05 550 30 14.

Ambassade du Royaume du Maroc
Brazzaville



سفارة المملكة المغربية
برازافيل

Brazzaville, le 02 novembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Au sujet de l'Autorisation Electronique de Voyage au Maroc (AEVM)

L'Ambassade du Royaume du Maroc à Brazzaville tient à apporter, ci-après, les éléments d'information et de clarification sur l'Autorisation Electronique de Voyage au Maroc (AEVM) :

- * L'instauration de l'Autorisation Electronique de Voyage au Maroc (AEVM) pour les ressortissants des pays non soumis à la formalité du visa d'entrée au territoire national répond au besoin d'un renforcement meilleur des mesures de sécurité et au souci du Royaume du Maroc de fluidifier davantage les mesures de contrôle et passage aux postes frontaliers.
- *L'AEVM n'est pas un visa et ne peut y être assimilé.
- *L'AEVM ne nécessite aucun déplacement de l'intéressé, et ne requiert pas des documents spécifiques en sus du titre de voyage et d'une photo.
- *La demande d'obtention de l'AEVM se fait en ligne via le portail : <https://www.acces-maroc.ma>.
- *Une fois sa demande approuvée, l'AEVM est transmise à l'intéresse par courrier.
- *L'AEVM est accordée à son demandeur à titre gratuit.
- *La demande de l'AEVM doit être introduite 96h au moins avant la date de départ vers le Maroc.

Sont dispensés de l'AEVM :

- Les titulaires de passeports diplomatique, de service ou spécial ;
- Les résidents au Maroc ayant des titres de séjour en cours de validité ;
- Les voyageurs en transit par les aéroports du Maroc sans quitter la zone internationale ;
- Les ressortissants étrangers mariés à des conjoints marocains munis de justificatifs de leur union.
- L'AEVM sera appliquée dans une première phase, à titre expérimental, avant son extension aux ressortissants d'autres pays.



AVIS DE PROROGATION DES APPELS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIFS A LA MISE EN CONCESSION DES CENTRALES HYDROELECTRIQUES DE MOUKOUKOULOU, D'IMBOULOU ET DU DJOUE

Les ministères en charge du portefeuille public et de l'énergie informent les candidats aux appels à manifestation d'intérêt cités supra, que la date limite de soumission des dossiers de candidature est prorogée au 17 décembre 2018 à 12 heures, heure locale (Brazzaville, République Congo). En conséquence, les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le 31 décembre 2018.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur des Etudes et de la Planification,

Simplice Clotaire NGOYA

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'Unicef offre des médicaments aux refoulés d'Angola

Les conditions de vie des Congolais expulsés au niveau des postes frontaliers de la province du Kasai se détériorent au jour le jour. Les humanitaires notent un risque accru d'épidémies si des mesures efficaces ne sont pas prises pour les assister.

L'Unicef a remis à l'autorité provinciale du Kasai un lot important des médicaments et autres intrants pour soulager la population en détresse venue d'Angola. Cette aide a été fournie en marge de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, lancée dans la province. Ces produits, a indiqué le représentant de l'Unicef, le Dr Moriba Kone, sont composés d'antibiotiques, d'antipaludiques, des médicaments pour l'accouchement, les équipements des centres de santé et autres intrants pour l'assainissement, eau et hygiène. D'une valeur estimée à cinq cent mille dollars américains, ils permettent aux malades de se faire soigner gratuitement. Satisfait de ce geste, le président de l'Assemblée provinciale, François Madila, a remercié le partenaire de la RDC. Car, il vient au secours des compatriotes congolais expulsés de manière ridicule et qui sont aujourd'hui en détresse dans les localités frontalières dans la province du Kasai, notamment à Kamako et Kamonia. Il a invité, à cet effet, les autres partenaires du pays à emboîter le pas à l'Unicef pour que ces personnes retournées soient protégées contre les maladies auxquelles elles sont exposées de manière à ce que la situation se stabilise



Le représentant de l'Unicef remettant un échantillon des médicaments à l'autorité provinciale du Kasai

et que toutes soient réinsérées dans leurs familles respectives. Réagissant à son tour, le ministre provincial des questions sociales et de développement qui a en sa charge la santé, Florimond Thioko, a indiqué qu'après la visite de l'autorité provinciale à Kamako, plusieurs axes d'intervention ont été définis. Il

s'est agi tout d'abord d'évacuer complètement tous les Congolais se trouvant à Kamako, de leur fournir des soins appropriés et une alimentation d'urgence, d'assurer leur sécurité. «Toutes les actions ont été menées en collaboration avec le gouvernement national et nous saluons la présence des partenaires qui sont sur le terrain, à

savoir Unicef, MSR, OIM, CICR», a déclaré Florimond Thioko. Depuis que cette crise humanitaire sévit au Kasai, plus de deux mille quatre cent trente-deux cas des maladies ont été enregistrés, entraînant la mort de trente-huit personnes.

Blandine Lusimana

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Trois millions de moustiquaires imprégnées offertes à plus de neuf cent quatre-vingt-dix mille ménages au Kasai

Le stade de Kanzala, dans la ville de Tshikapa, a servi de cadre, le 10 novembre, au lancement officiel de la campagne universelle des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action.

Financée par l'Usaid avec l'appui de l'Unicef, la campagne qui va du 10 au 14 novembre vise à distribuer environ trois millions de moustiquaires à près de neuf cent quatre-vingt-dix mille ménages dénombrés dans les dix-huit zones de santé de la province du Kasai par les structures communautaires mises en place. Selon le représentant de l'Unicef, le Dr Moriba Kone, depuis 2005, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), accompagné de ses partenaires,

a souscrit au plan stratégique mondial «Faire reculer le paludisme». Cette maladie, a-t-il expliqué, est la première cause de morbidité et de mortalité surtout chez les enfants de moins de 5 ans. Selon les données de l'enquête EDS 2013-2014, la prévalence chez les enfants de moins de 5 ans est de 45% au Kasai occidental non démembré. C'est l'une des prévalences les plus élevées», a dit le Dr Moriba Kone. Il a fait savoir que l'organisation de cette distribution des moustiquaires dans la province du Kasai témoigne de l'engagement du gouvernement de la RDC à travailler en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant mais également de la qualité du partenariat liant l'Etat congolais à ses différents partenaires, notamment

techniques et financiers pour garantir à chaque enfant, quel qu'il soit et où qu'il soit, le droit d'être protégé contre le paludisme. Tout en remerciant l'Usaid pour son appui financier et le gouvernement central pour le choix de cette stratégie de distribution à base communautaire, le représentant de l'Unicef a réitéré l'engagement de son organisme à ne ménager aucun effort pour continuer à accompagner les autorités nationales dans la mise en œuvre de stratégies pour la réduction de la prévalence du paludisme. Pour sa part, le directeur du Programme national de lutte contre le paludisme, représentant le ministre national de la Santé publique, le Dr Eric Mukomena, a déclaré que la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée (MILD) qui a été lancée concerne et couvre une population de 4 895 000 habitants de plus de neuf cent mille ménages auxquels trois cent mille compatriotes refoulés d'Angola doivent être ajoutés et pour lesquels le gouvernement et ses partenaires doivent mobiliser encore près de deux cent mille MILD. «Les données scientifiques démontrent que lorsque l'on fait dormir, chaque nuit, mille enfants de moins de 5 ans sous les MILD, on peut éviter 5,5% des décès. Cela sous-entend que si la population du Kasai se met à faire dormir les enfants sous les MILD dès la présente campagne, elle sauverait la vie de plusieurs enfants de moins de 5 ans», a-t-il signifié. Lançant officiellement cette campagne, le

gouverneur par intérim, ministre provincial en charge de l'Intérieur et de la sécurité, M. Katonkole, a souligné qu'elle revêt un caractère spécial et une innovation de taille dans la stratégie de distribution universelle des MILD au Kasai. Il a attiré l'attention de tous les acteurs impliqués et ceux concernés par cette distribution qu'un arrêté a été adopté en conseil des ministres, interdisant la vente et l'utilisation abusive de ces moustiquaires avant, pendant et après la distribution. Les sanctions y sont prévues pour les récalcitrants, a-t-il averti. «Recevoir la moustiquaire imprégnée d'insecticide est une chose, cependant, l'installer, dormir et faire dormir toutes les nuits tous les membres de la famille sous moustiquaire est le plus important», c'est en ces termes qu'il s'est adressé à la population, tout en l'invitant à pratiquer la mesure complémentaire qui consiste à assurer une hygiène domiciliaire et péri domiciliaire chez soi, en coupant des herbes autour de son habitation et évacuant toutes les eaux stagnantes. Car, les herbes et les eaux stagnantes constituent des gîtes de reproduction des moustiques qui transmettent la malaria. La manifestation s'est clôturée par la remise symbolique des MILD et vélos par les représentants de l'Unicef au gouverneur par intérim qui, à son tour, les a remis au ministre provincial des questions sociales et de développement. Ce dernier les a ensuite transmis au représentant de la division provinciale de la santé qui les distribuera aux aires de santé.

B.L



Un lot des moustiquaires imprégnées stocké

PRÉSIDENTIELLE

Martin Fayulu désigné candidat commun de l'opposition

A l'issue de trois jours de négociations facilitées par la Fondation Kofi-Annan, à Genève, le choix des sept principaux chefs de file de l'opposition s'est finalement porté sur le leader de l'Ecidé pour incarner les aspirations de cette famille politique qui tient à maximiser ses chances lors du scrutin du 23 décembre prochain.

Contre toute attente, alors qu'il n'était pas pressenti candidat commun de l'opposition au regard notamment de sa popularité relative et sectorielle, Martin Fayulu a néanmoins créé la sensation en déjouant tous les pronostics. Les six autres principaux chefs de file de l'opposition, réunis à Genève, ont jeté leur dévolu sur sa personne à l'issue de trois jours de négociations facilitées par la Fondation Kofi-Annan. C'est donc le président de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) qui portera, à l'issue d'un vote à deux tours, le projet commun de l'opposition lors de la présidentielle du 23 décembre. Il est le challenger que l'opposition met au devant de la scène pour contrer les velléités triomphalistes du candidat de la « kabilie », tout en espérant parvenir à l'alternance tant souhaitée au sommet de l'État. Aussi Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi, Freddy Matungulu, Vital Kamerhe, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito ont-



Martin Fayulu

ils pris l'option de s'effacer, ou mieux, de se retirer éventuellement au profit du candidat unique qu'est Martin Fayulu qu'ils estiment être un prétendant sérieux à la succession du président Joseph Kabila qui a renoncé à modifier la Constitution pour briguer un troisième mandat à la tête du pays. Par ailleurs, Martin Fayulu est censé piloter le projet de société qu'incarne la nou-

velle coalition politique « Lamuka ! » (Réveillez-vous !) mise en place par les leaders de l'opposition ayant pris part au conclave de Genève. Ce nouveau regroupement politique est appelé à poursuivre sans relâche « le combat pour l'abandon de la machine à voter, le nettoyage du fichier électoral et la décripation politique en vue de rendre ces élections libres, transparentes, inclusives, crédibles et apaisées ». La plate-forme « Lamuka » insiste sur la qualité des élections à venir. Et si les conditions d'avoir de bonnes élections ne sont pas réunies, les sept signataires de la déclaration ayant sanctionné les travaux de Genève se disent prêts à appeler le peuple congolais à s'assumer, dans le cadre de l'article 64 de la Constitution pour éviter toute « parodie d'élection ». Dans ce même document, il est annoncé une série des « manifestations politiques à travers tout le pays pour des élections sans machine à voter » ainsi qu'un prochain meeting à Kinshasa pour « présenter au peuple congolais le candidat commun de l'opposition ». S'exprimant pour la toute première fois

sous sa nouvelle casquette de candidat commun de l'opposition, lors d'une conférence de presse animée, le 11 novembre, à Genève, Martin Fayulu qui s'affiche déjà comme le porte-parole du combat pour la liberté et la démocratie s'est voulu rassurant. « Ensemble, nous mènerons ce combat pour des élections démocratiques, inclusives, transparentes et apaisées. Notre peuple a besoin de leaders que lui-même va choisir. Le peuple a besoin de leaders qui vont l'amener au développement, à la prospérité et, nous sept, nous sommes engagés à réaliser cette œuvre », a-t-il soutenu. Martin Fayulu (62 ans) s'était présenté à la présidentielle comme candidat de la plate-forme « Dynamique de l'opposition ». Diplômé en économie de l'université Paris XII et détenteur d'un MBA à l'European University of America à San Francisco, en Californie, il a participé à la Conférence nationale souveraine au sein de laquelle il était vice-président de la commission économie, industrie et PME. Défenseur acharné d'une « transition sans Kabila », il se range dans l'aile dure de l'opposition qui ne transige pas sur la question des électeurs enrôlés sans empreintes digitales et celle de la machine à voter.

Alain Dlasso

Martin Fayulu, entre rejet et acceptation

D'aucuns ont retenu leur souffle à l'annonce dimanche, depuis Genève, du candidat commun de l'opposition. Désigné par ses pairs pour porter l'étendard de l'opposition dans la course à la présidentielle, le dirigeant de l'Ecidé est cependant loin de faire l'unanimité. Les réactions en sens divers enregistrées quelques heures après l'annonce du compromis dégagé dans la capitale Suisse sont révélatrices du déficit d'agrément dont souffre déjà le nouveau promu.

À Kinshasa, le tollé a été général dans plusieurs états-majors des partis membres de l'opposition où l'on a crié au scandale. À l'Union pour le Congo (UNC) et à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), des militants chauffés à blanc ont manifesté à leur manière contre ce choix, prenant ainsi le contre-pied de leurs leaders respectifs dont ils ne partagent pas les vues à ce sujet. Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi, pourtant présents à Genève et qui jouissaient des faveurs des pronostics à l'entame des discussions, se sont mis en porte-à-faux avec leurs bases respectives. Ni l'un ni l'autre n'a été désigné, au grand désenchantement de leurs partisans qui ont investi les rues, le 11 novembre, pour manifester contre le choix de Martin Fayulu considéré comme un menu fretin. Devant leurs sièges respectifs, des jeunes surexcités ont failli tout saccager jusqu'à en être dissuadés par la police. Quelques cadres de ces deux partis politiques, auxquels il faut ajouter ceux d'Ensemble pour le changement, se sont publiquement prononcés contre le choix de Martin Fayulu. Pour Molendo Sakombi, le président interfédéral de l'UNC/ville de Kinshasa, les opposants se sont trompés pour n'avoir pas misé sur le meilleur cheval. Adam Bombole, cadre de la plateforme « Ensemble », est formel. « C'est l'échec programmé à la prochaine présidentielle. Prenons date ! C'est aujourd'hui que l'opposition a perdu les élections. Tout le reste ne sera que formalités », a-t-il écrit sur twitter. À l'UDPS où l'on fait fi des déclarations de Félix Tshisekedi qui, d'après certains cadres, aurait embrigadé le parti dans une aventure sans

issue jusqu'à brader les trente années de lutte consenties pour l'avènement de la démocratie, une réunion d'urgence a même été convoquée au niveau de la base pour une prise de position par rapport à ce développement. Dans la foulée, les autres opposants candidats à la présidentielle laissés pour compte ont annoncé, aux aussi, la tenue imminente à Kinshasa d'un nouveau conclave devant aboutir à la désignation d'un candidat commun qu'ils croient être celui qui incarnera réellement les aspirations du peuple congolais au changement. Paradoxalement, ces expressions de rejet contrastent avec celles de liesse observées dans certains coins de Kinshasa et ailleurs. Dans le gotha politique congolais, la désignation de Martin Fayulu a été saluée par plusieurs acteurs politiques qui, en vrais démocrates, ont préféré s'incliner devant ce choix. « C'est le sens des responsabilités. On ne peut pas commettre des bêtises plusieurs fois. En 2006, il n'y a pas eu l'unité de l'opposition ; en 2011, non plus. On ne peut pas le faire trois fois, n'est-ce pas ? », a déclaré Eve Bazaiba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo qui pense que l'opposition a bien tiré les leçons de ses erreurs passées. « Mission accomplie. Adieu les vieux démons de la division ! Pour en finir avec la dictature, ils se sont surpassés. Merci aux sept leaders ! Leur renoncement en faveur de Martin Fayulu est une promesse de victoire. Avec un candidat commun, l'alternance n'est plus un rêve errant », a réagi sur twitter Olivier Kamitatu, directeur de cabinet et porte-parole de Moïse Katumbi. L'ancien diplomate britannique et président de la Fondation Kofi-Annan, Alan Doss, a félicité les sept leaders de l'opposition qui, a-t-il dit, ont fait preuve de responsabilité envers le peuple congolais et leur dévouement pour le pays.

A.D.

ACCORD DE GENÈVE

Félix Tshisekedi sommé de retirer sa signature

Par la voix du secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean Marc Kabund, la base de la première force politique de l'opposition accorde à son président quarante-huit heures pour renoncer à l'accord conclu dans la capitale Suisse, consacrant Martin Fayulu candidat commun de l'opposition. La tension était perceptible le 12 novembre à Kinshasa, au siège de l'UDPS, à Limete, où a été convoquée une réunion d'urgence des responsables du parti. Au menu, la désignation, la veille, de Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition à l'issue d'une réunion de trois jours à Genève, sous la médiation de la Fondation Kofi-Annan. Ici, cadres et militants disent non au plébiscite du leader de l'Ecidé qui, dit-on, n'a pas le profil requis pour porter haut l'étendard de l'opposition lors de la présidentielle de décembre. Pour la principale force politique de l'opposition, il n'est pas question de s'aligner derrière une quelconque candidature. Bien au contraire, c'est autour du candidat de l'UDPS que toute l'opposition devrait se cristalliser et mutualiser ses forces en prévision d'une victoire électorale. « Félix Tshisekedi ou rien », tel semble être le credo de ce parti qui a toujours refusé de jouer les seconds rôles au sein de l'opposition, en évoquant ses quarante ans de lutte pour l'instauration de la démocratie en République démocratique du Congo. Le parti de feu Etienne Tshisekedi est en attente d'être récompensé pour cet investissement politique consenti sur fond de sacrifices et d'abnégation dans le combat. Ceci est l'une des raisons pour laquelle l'UDPS rejette la désignation

de Martin Fayulu, considéré comme un menu fretin. « Notre machine politique a fait quarante ans de lutte. Beaucoup sont morts, nous ne pouvons pas accepter la blague de Genève », a tempêté le secrétaire général, Jean Marc Kabund, devant une foule de militants à qui il faisait le rapport de la réunion. « Nous donnons à notre président quarante-huit heures pour retirer sa signature. Qu'il rentre vite au pays pour sa campagne. Nous ne voulons pas de boycott. Nous irons aux élections avec ou sans machine à voter », a-t-il ajouté sous un flot d'applaudissements. En clair, la base de l'UDPS n'adhère pas à l'offre politique qui lui est faite par son président, lui demandant de soutenir la candidature de Martin Fayulu. Depuis Genève où il se trouve, Félix Tshisekedi a invité ses partisans à accepter le choix de Martin Fayulu et s'est dit même prêt à se retirer au profit de ce dernier. « Je suis démocrate avant tout, je m'incline. Je sais que ça va être très dur pour la base de l'UDPS mais nous avons accepté ce jeu de la désignation du candidat commun, nous devons le jouer jusqu'au bout », avait-il confié. Et d'ajouter : « C'est important que l'opposition ait un candidat commun. C'était la meilleure chose à faire. Maintenant, nous l'avons faite, nous espérons que ces élections auront lieu et que nous réussirons à les gagner ». Réussira-t-il à convaincre sa base sur la carte Fayulu qui, visiblement, a du mal à passer dans un parti où l'extrémisme sur fond d'intolérance politique est en train de prendre de plus en plus racine ? Dossier à suivre.

A.D.

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano désillusionne l’ogre Mazembe, DCMP domine Mont Bleu

Il y a eu des affiches assez intéressantes et surtout des résultats inattendus lors de la 10e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Mazembe a écopé de sa première défaite, V.Club a été accroché, Sanga Balende n’a pas gagné et c’est Daring Club Motema Pembe qui a réalisé la bonne opération du week-end.

C’est la surprise du week-end. La Jeunesse Groupe Bazano s’est imposée, le 11 novembre, sur le Tout-Puissant Mazembe, devant son public du stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi. Score de la partie : un but à zéro, en faveur de Bazano. La rencontre comptait pour la 10e journée

du championnat de la Linafoot. Elie ilunga a inscrit l’unique but du match à la 23e mn sur une contre-attaque menée à trois contre deux joueurs de Mazembe. Il s’est présenté seul devant le gardien de but, Aimé Bakula, avant de décocher une frappe croisée en pleine surface de réparation. Malgré sa première défaite après neuf victoires d’affilée, Mazembe garde la tête du classement avec vingt-sept points après dix rencontres. Entraîné par Dauda Lopembe (ancien de Renaissance du Congo), JS Groupe Bazano a engrangé douze points en neuf matchs. Ce dernier a exprimé sa grande satisfaction d’avoir fait tomber le lea-

der Mazembe, invaincu depuis le début du championnat. Au stade des Martyrs de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s’est imposé sur la formation de Mont Bleu de Bunia par trois buts à un, en match remis de la 10e journée. Peter Kolawole (5e et 62e mn) et Emmanuel Asante (15e mn) ont inscrit les trois buts des Immaculés de Kinshasa. Wingi a réduit l’écart pour les joueurs venus d’Ituri, à la 48e mn. DCMP prend la deuxième position avec vingt points en neuf matchs livrés. Son entraîneur, Agostinelli, visait cette deuxième place au classement. C’est chose faite car l’équipe est dans une dynamique de victoires depuis deux rencontres. Mont Bleu totalise neuf points en neuf matchs joués.

Au stade Kashala Bonzola de Mbuji-Mayi, il n’y pas eu de vainqueur au terme de l’intéressante affiche entre Sa Majesté Sanga Balende et AS Maniema Union. Tshibangu Mutombo a inscrit contre son camp dès la 3e mn, donnant l’avantage aux visiteurs de Maniema Union. Mais les Anges et Saints, devant leur public, sont revenus à la marque à la 43e mn par Bukasa. À la fin de la partie, l’entraîneur Birindwa de Maniema Union s’est dit scandalisé par l’arbitre de la partie qui n’a pas validé un but pour un hors-jeu jugé imaginaire. Sanga Balende compte douze points et Maniema Union a un bilan de quatorze points.

Battu par le TP Mazembe le 4 novembre à Lubumbashi, l’AS V.Club semble marquer un temps d’arrêt. C’est avec peine que les Dauphins noirs de Kinshasa s’étaient imposés face aux Ituriens de Mont Bleu de Bunia (un but à zéro), quelques jours auparavant, avant de se heurter, le 10 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, aux Académiciens de Rangers par zéro but partout. C’était en match remis de la 10e journée. Les joueurs de Florent Ibenge n’ont pas pu inquiéter, outre mesure, les poulains de coach Guy-Roger Limolo, très compacts en défense et se regroupant rapidement lors des offensives de Makusu, Muzungu, etc. Rangers a tenu bon, malgré l’expulsion d’un défenseur pour accumulation de cartons jaunes, gardant leur cage inviolée jusqu’au coup de sifflet final. Au classement, V.Club compte treize points en six sorties, alors qu’AC Rangers est troisième avec dix-huit points en dix matchs. En première rencontre au stade des Martyrs, le même samedi, le FC Renaissance du Congo et le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi se sont neutralisés par zéro but partout. Lupopo a glané dix points en neuf matchs livrés et Renaissance du Congo en compte trois en neuf sorties. Au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, l’AS Dauphin Noir de Goma (province du Nord-Kivu) a surpris le club local du FC Lubumbashi Sport par un but à zéro, toujours en 10e journée. L’équipe de Dauphins noirs possède désormais neuf points, alors que Lubumbashi Sport n’ajoute rien à ses sept points déjà acquis.

Martin Engimo



Les joueurs de Mazembe, la tête basse, après leur première défaite contre Bazano, le 11 novembre 2018, à Lubumbashi

Rangers accroche V.Club

AFRIQUE

Kinshasa, ville la plus chère pour les expatriés

La capitale de la République démocratique du Congo est passée à la première place du top dix des villes africaines les plus chères, selon Euro-Cost International. Le cabinet spécialisé dans l’étude du coût de l’expatriation vient de publier l’édition 2018 du top dix des villes les plus chères pour les étrangers. Concrètement, l’étude couvre l’ensemble des biens et services consommés et utilisés par les expatriés, à l’exception des soins de santé et des frais de scolarité. Ces deux derniers domaines font l’objet d’autres études spécifiques séparées. Par rapport à la dernière étude sur les villes africaines les plus chères pour les expatriés, il en ressort que Kinshasa devance désormais Luanda, capitale de l’Angola. À en croire les auteurs de l’étude, la situation de l’économie angolaise ne s’est pas améliorée de manière significative pour reculer d’une case mais la dévaluation de sa monnaie, le kwanza, depuis le début de l’année, a profité davantage aux étrangers. En effet, elle a entraîné une baisse du coût de la vie des concernés. Par conséquent, l’évolution conjoncturelle explique le passage de Kinshasa à la première place en détrônant Luanda. Puis, il y a Bangui à la troisième place. La capitale centrafricaine se classe devant d’autres villes stratégiques pour la région comme Pointe-Noire (le grand port maritime de la sous-région), N’Djamena, Brazzaville, Libreville, Asmara et Djibouti. Dans ce classement annuel, le seul représentant du Maghreb est la Libye qui clôture le top dix africain.

Laurent Essolomwa

CAF INTERCLUBS

Espérance de Tunis remporte la ligue des champions

Le club tunisien s’est adjugé, le 9 novembre, la Ligue des champions après une « remontada » spectaculaire face au mastodonte égyptien d’Al-Ahly. Personne ne pouvait parier sur un tel exploit au regard du match aller.

Avec deux buts d’écart, Al-Ahly partait favorite sur papier et est venue jouer à Râdes le maintien de son score réalisé à l’aller (3-1).

C’était sans compter avec la grinta tunisienne qui s’est mise en branle appuyée par près de cinquante mille spectateurs en transe. A l’approche de son centenaire, le club tunisien jouait gros face au club le plus titré du continent avec huit sacres. Conscients de l’enjeu et surtout après avoir digéré la défaite du match aller, les Espérantistes ont

décidé d’enterrer les ondes négatives pour se mettre en confiance. Cela a payé dans un match qui s’est déroulé sous haute surveillance d’autant que les fans de l’Espérance étaient remontés après un arbitrage contesté de l’Algérien Mehdi Charef Abid qui, à l’aller, avait sifflé trois pénalties dont deux pour Al-Ahly. Il fallait venger cette défaite mal digérée et surtout ne pas décevoir le public présent dans un stade olympique de Radès en fusion. Saad Bguir (45e + 2, 54e mn) et Anice Badri (87e mn) auront été les héros de cet incroyable renversement de vapeur. A l’arrivée, trois buts face à des Egyptiens sans repères et qui avaient totalement oublié leur football. Avec ce sacre, Esperance de Tunis vient d’ajouter une troisième étoile qui orne désormais sa vitrine. Le club tunisien représentera l’Afrique lors de la prochaine coupe du monde des clubs, une compétition prestigieuse qui réunit chaque année les clubs champions des différents continents.

Alain Diasso



Auteurs d’une spectaculaire «remontada» face à Ahly du Caire, les Espérantistes célèbrent leur troisième Ligue des champions (Fethi Belaid /AFP)

ADDICTIONS DE RUE

Le phénomène au cœur d’une table ronde à Pointe-Noire

La consommation de produits psychoactifs ou sans substances constitue une forte préoccupation quant à la santé et au devenir des jeunes. L’Institut français du Congo (IFC) et le Samu social organisent, le 15 novembre, à partir de 14 h, dans la salle Tchicaya-U’Tam’Si, une rencontre consacrée à la situation.

La table ronde a pour objectif principal de dresser un état des lieux des comportements addictifs, de tenter d’appréhender ce phénomène peu connu au Congo, encore moins pris en compte sur les plans thérapeutique et social. En effet, l’enfance et la jeunesse constituent la population particulièrement exposée aux pratiques à risques lorsque le cadre familial n’est plus le lieu de l’accompagnement et de la protection. Fragilité émotionnelle, besoin de lien, perte de repères éducatifs, autant de brèches dans lesquelles l’illusion d’un mieux-être, l’envie d’évasion, peuvent s’engouffrer et y faire des ravages.



L’IFC de Pointe-Noire / Adiac

La rue expose les jeunes à toutes sortes de violences et de manipulations, des pratiques addictives s’y développent avec leur corollaire mercantile. Le trafic du produit Tramadol, par exemple, est en pleine expansion en République du Congo. Aujourd’hui, cet antalgique puissant est détourné de sa

prescription d’origine, distribué dans un dosage spécifique supérieur aux posologies médicales, et s’est transformé en « cocaïne du pauvre » en Afrique, pour reprendre une expression actuelle. L’IFC a pensé organiser cette table ronde afin de prévenir les jeunes sur les dangers

auxquels ils s’exposent en consommant ces produits. Au cours de cette activité, de nombreuses personnalités du monde socio-éducatif et médical seront réunies pour échanger avec les jeunes, les personnels des institutions scolaires, éducatives, les parents et tous ceux qui souhaitent aller plus loin dans

leur connaissance de ces addictions de rue. Parmi les intervenants il y aura Fabienne Bidou, directrice de l’IFC; Raphaël Ellul, directeur du Samu social; Arnaud Ngali, médecin intervenant auprès du Samu social; Suzy Annick Makaya, éducatrice à ASI et Marine Zopire, psychologue à l’école Montessori de Pointe-Noire. L’Organisation mondiale de la santé définit, en 1975, l’addiction comme un état psychique et parfois physique, résultant de l’interaction entre un organisme vivant et un produit, caractérisé par des réponses comportementales ou autres qui comportent toujours une compulsion à prendre le produit de façon régulière ou périodique pour ressentir ses effets psychiques et parfois éviter l’inconfort de son absence (sevrage). Aujourd’hui, la consommation de produits psychoactifs à l’adolescence fait l’objet d’une attention particulière de la part des pouvoirs publics et des acteurs de santé et de prévention.

Hugues Prosper Mabonzo

MARCHÉS DE POINTE-NOIRE

La vente des aliments au sol persiste

Aux abords du site de l’ancien grand marché, les vendeurs continuent d’étaler les aliments à même le sol. Une situation qui inquiète plus d’un citoyen car, ces aliments s’infectent de temps en temps, surtout avec la saison pluvieuse qui a commencé dans le département.



Les aliments vendus à même le sol aux abords des marchés / Adiac

Les aliments vendus sont, entre autres, du poisson frais congelé et/ou fumé, de la viande fraîche ou fumée, du poulet, de la farine de fofou, du piment, des tomates, des oignons, des légumes, des avocats, safous, de la banane douce ou plantin, des mangues, des insectes comestibles et autres. « Pourquoi ces commerçants ne font-ils pas usage des petites tables en forme d’étals », s’interroge un Ponténégrin. Le même constat est fait dans le marché de l’OCH sur les avenues Jean-Félix Tchicaya et celle dite Savon qui encadrent ce marché. On y trouve toutes sortes de poissons de mer

vendus presque par terre, au su et vu de tous. Ces poissons vont d’un coin à un autre dans des cartons, cuvettes et brouettes qui laissent à désirer et sont étalés par terre. Encore que la saleté qui s’y trouve est rarement nettoyée. Et le lendemain, ce sont des nouvelles ventes qui se poursuivent avec de nouveaux poissons qui abondent les mêmes lieux nauséabonds. La conséquence immédiate est que les vendeurs et acheteurs courent des risques d’être infectés par des microbes en consommant ces poissons vendus sans étals et en humant à chaque instant des odeurs infectes

Faustin Akono

SALON DE L’IMMOBILIER

La quatrième édition se tiendra l’année prochaine

L’activité se déroulera du 2 au 4 mai 2019 à Pointe-Noire, avec pour particularité l’organisation du semi-marathon de l’immobilier qui intéressera tous les intervenants du secteur.



Une image du salon / DR

La quatrième édition du salon de l’immobilier, de la construction, de l’habitat, de la décoration et de la mobilité urbaine du Congo réunira, pendant trois jours, les agences immobilières, les promoteurs immobiliers, de l’hôtellerie, de la logistique, les commerces, les décorateurs, les entreprises du bâtiment et travaux publics, les cabinets d’architecture, les bureaux d’études, les fabricants et distributeurs de matériaux, les banques, les assureurs... Pour cette édition, hormis les conférences thématiques et les expositions, le salon sera marqué par l’organisation du semi-marathon de l’immobilier sur un circuit de 21 km qui verra les sportifs parcourir les six arrondissements avec départ et arrivée à l’hôtel Elais. Pendant près de deux heures, les spor-

tifs boucleront le circuit : Gare CFCCO - Avenue Marien-Ngouabi (Bord Bord)-Stade Papa Loboko – Hôpital de base de Tié Tié- Quartier 7 /7 de Dany- Rond Point Le gorille-Commissariat de police de Mvou Mvou-Stade Municipal-Rond Point Lumumba. Des animations musicales sont prévues tout le long du parcours. Le salon de l’immobilier, de la construction, de l’habitat et de la décoration du Congo est organisé par l’Association pour l’aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo. En prélude à l’événement, les organisateurs animeront, en février, en compagnie des partenaires, une conférence de presse pour fixer l’opinion sur l’activité.

Hervé Brice Mampouya

MATCH CONGO-RDC

Christophe Muzungu prône le fair-pay

L'ambassadeur de la République démocratique du Congo (RDC) et le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, ont échangé, le 9 novembre à Brazzaville, sur la rencontre qui opposera, le 18 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diabes rouges aux Léopards, dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2019.

Christophe Muzungu a assuré à sa sortie d'audience que le match du 18 novembre ne devra en aucun cas mettre en péril les relations diplomatiques entre les deux



Hugues Ngouélondélé échangeant avec Christophe Muzungu/Adiac

pays. « La République démocratique du Congo et la République du Congo sont deux pays frères. C'est une rencontre sportive. Qui dit rencontre sportive, nous pensons déjà à l'esprit ludique de la chose. Il s'agit des jeux. Dans le jeu, il y a un gagnant et un perdant. Nous n'allons pas brûler nos relations. Nous n'allons pas mettre en mal nos relations à cause d'une rencontre de football. Que le meilleur gagne et que la famille demeure », a-t-il indiqué.

L'ambassadeur de la RDC a exprimé sa volonté de transmettre la liste des officiels et celle des supporters qui viendront à cette rencontre au ministre des Sports.

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

Un tirage au sort pas clément pour AS Otoho et les Diabes noirs

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les combinaisons des préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Les deux représentants congolais savent désormais à quoi s'en tenir.

L'AS Otoho, l'équipe championne du Congo, se déplacera à Luanda pour y affronter, entre le 27 et 28 novembre, le club angolais de Primeiro de Agosto en préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Les Diabes noirs, quant à eux, débiteront leur campagne à la Coupe africaine de la Confédération à l'extérieur, en se mesurant avec Nasr Athlétic Hussein Dey d'Algérie. Pour sa deuxième participation en Ligue africaine des champions, AS Otoho tombe sur un habitué de la compétition. Le Primeiro de Agosto, fort de plusieurs titres nationaux (1979, 1980, 1981, 1991, 1993, 1996, 1998, 1999, 2006, 2016, 2017 et 2018), est un sacré client. Il a disputé cette saison les demi-finales de cette compétition en s'inclinant face à l'Espérance de Tunis, vainqueur de la Ligue des champions. Peu avant, le club angolais avait mis à genou le Tout Puissant Mazembe. Primeiro connaît aussi bien le football congolais pour avoir affronté, à deux reprises, l'AC Léopards de Dolisie et une fois le Cara. Sur les trois dernières confrontations avec les Congolais, il s'est qualifié à deux reprises. Lors de la Ligue des champions en 2009, Primeiro avait éliminé le Cara au tour préliminaire (5-2 puis 2-1). En 2010, en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération, le club angolais écar-

rait les Léopards de Dolisie (2-0 puis 0-1). Mais en 2014, les Fauves du Niari prenaient leur revanche en l'éliminant en seizièmes de finale de la Ligue des champions (4-1 puis 0-2). La première expérience de l'AS Otoho avait mal tourné. Les Congolais qui avaient gagné la première manche devant le Mouloudia d'Alger 2-0 avaient fini par succomber au retour sur un score sans appel de 0-9. Ne dit-on pas qu'on acquiesce la sagesse en commettant les erreurs? Les locataires du stade Marien-Ngouabi d'Owando promettent de faire mieux. Le vainqueur de cette double confrontation recevra, en seizièmes de finale, soit CNaps FC de Madagascar, soit FC Platinum du Zimbabwe. Chez les Diabes noirs, c'est un saut dans l'inconnu. Ils



AS Otoho ...



...et les Diabes noirs connaissent leurs adversaires/Adiac

vont pour la première fois découvrir Nasr Athlétic Hussein

Dey d'Algérie, un vieux club qui n'a pas une longue expérience africaine. Il a été fina-

liste de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe (l'actuelle Coupe de la Confédération)

en 1978 puis demi-finaliste de cette même compétition en 1980. C'est un adversaire à ne pas négliger pour les Diabes noirs d'autant plus que cette équipe a terminé troisième du championnat algérien de l'exercice 2017-2018 devant des clubs pas les moindres (Setif, MC Alger, USM Alger...). La dernière prestation de jaune et noir en compétition africaine s'était aussi soldée par un échec. Les Diabes noirs avaient été éliminés à l'étape des préliminaires par le Rail club de Kadiogo, en 2017. Ils devront faire mieux pour espérer conquérir les deux autres places perdues. Le parcours de Cara doit inspirer les deux représentants. Signalons que le vainqueur du match des Diabes noirs croquera, au prochain tour, Green Eagle de la Zambie ou Young Buffaloes de Eswatini.

J.G.E.